



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 24 septembre 2020, s'est réuni le 1^{er} octobre 2020 à 18h00, salle du conseil de Quimperlé Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 47 jusqu'à 18h30, puis 48 jusqu'à 19h, puis 47
Votants : 50 jusqu'à 18h30 puis 52
Secrétaire de séance : Jean-Luc EVENNOU

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Annaïg GUIDOLLET, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Franck BERTHET, Isabelle MOIGN, Jacques LE DOZE
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ (départ à 19h), Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Gérard JAMBOU, Marie-Madeleine BERGOT, Pascale DOUINEAU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT (arrivée à 18h30), Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Franck CHAPOULIE (MELLAC), Michel FORGET (QUIMPERLE), Christelle LAVOINE (REDENE), Robert RAOUL (SCAER)

POUVOIRS :

Franck CHAPOULIE (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC)
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Gérard JAMBOU (QUIMPERLE)
 Christelle LAVOINE (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
 Robert RAOUL (SCAER) a donné pouvoir à Jean-François LE MAT (REDENE)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pou voir à Danièle KHA (QUIMPERLE) à compter de 19h

DCC2020-150

VIE COURANTE**14- EAU****EAU - Extension du réseau d'assainissement eaux usées sur les secteurs Kerzidan et Kervinic à Bannalec - Approbation de l'opération et sollicitation de subventions**

Sur le périmètre de protection rapproché des captages d'eau potable de la commune de Bannalec, se trouvent des habitations assainies en non-collectif qui présentent pour certaines d'entre elles des non-conformités de leur installation d'assainissement.

Afin d'assurer la protection des ressources en eau de Bannalec et de garantir leur non-contamination par des eaux usées, il est proposé de raccorder le secteur de Kerzidan au réseau d'assainissement collectif et d'en profiter également pour raccorder le secteur de Kervinic. 84 immeubles sont à raccorder.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

FINANCEURS	Dépense subventionnable H.T. du projet	Taux sollicité	Montant sollicité de la subvention
Etat D.S.I.L.	666 770	65%	433 400
Région			
Département	666 770	15%	100 016
Autres financements publics			
TOTAL des aides publiques sollicitées (cumul plafonné à 80% du montant H.T.)			533 416
Montant à la charge du maître d'ouvrage (autofinancement minimum de 20%)			133 354
TOTAL (coût de l'opération H.T.)			666 770

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER les opérations et le plan de financement présentés ci-dessus,
- AUTORISER le Président à solliciter les subventions et à signer tous les actes afférents,

- AUTORISER le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE les opérations et le plan de financement présentés ci-dessus,

- AUTORISE le Président à solliciter les subventions et à signer tous les actes afférents,

- AUTORISE le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Sébastien MIOSSEC

